

**République Française**



**Département de la Charente**

**Séance du Jeudi 28 mai 2026**

**Délibération n°20260528\_06**

**Nombre de conseillers communautaires :**

En exercice : **69**

Présents : 56

Pouvoirs : 4

Votants : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**FINANCES : avenant au contrat triennal départemental 2022-2024**

Le jeudi 28 mai 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD à la Salle polyvalente de Fontenille.

**Présents :** COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – ROUX Émilie – SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain

GIRAUD-BERNARD Éric – HOFFMANN Pascal - LIZOT Jackie – CHADOZEAU Jean-Rémy – AGUESSEAU Norbert AUDOUIN Mickaël - BLANCHON Alain – SIGNORET Gaëtan – KAUD Pascal - DE LUSTRAC Jean-Marc – PINAUD Laurence LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – REMAUD Richard - RADOUX Loïc NOEL Yannick CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – VIAUD Annette - HENAFF Lionel – CROIZARD Christian – CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle – FELIX Héloïse - CHARRIAUD Jonathan – RAMEZI Christelle – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier – JEUNE Karine – PINGANAUD Paul – SEMON Laura – CHAUDRET Basile PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline – BAUSSANT Jean-Robert DANEDE Laurent – FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis BOUCHET Éric – LACROIX Aurélie – SOURY Christine DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne – ROULAND Jean MICHONNEAU Patrick

**Excusé(es) :** PERRON Michèle – BELAIR Lionel – FLAGEY Jean-Michel – CHARRIAUD Sébastien – BUIRETTE Isabelle – DUPUY Marie-Christine – JEROME Géraldine

**Suppléants remplaçant un titulaire :**

- 1-PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
- 2-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAILT Sylvie
- 3-BERTHONNEAU Philippe suppléant de BOULIER Norbert
- 4-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 5-BILLOUT Thierry suppléant de FLAUD Yves

**Pouvoirs :**

- 1-CAMY Bruno pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc
- 2-BARREAUX Bernadette pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
- 3-BRIE Antoine pouvoir à LACROIX Aurélie
- 4-ETIENNE Murielle pouvoir à SOURY Christine

-----  
Secrétaire de séance : Émilie ROUX

**Objet : FINANCES : avenant au contrat triennal départemental 2022-2024**

*Vu le contrat triennal signé entre le Département de la Charente et la Communauté de communes pour la période 2022-2024,*

*Vu l'avis du bureau communautaire en date du 18 mai 2026,*

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de sa politique départementale de soutien à l'investissement local en direction des projets structurants portés par les EPCI, le Département a signé un contrat triennal avec chaque EPCI de Charente pour des investissements à réaliser sur la période 2022-2024. Une dotation de 355 410 € a été allouée à Cœur de Charente, à la lumière de critères de « richesse fiscale ».

Cette enveloppe a été fléchée sur le projet de station sport nature aquatique de Mansle-les-Fontaines. Etant donné que le projet n'a pu se concrétiser jusqu'ici, et afin de ne pas perdre le bénéfice de cette enveloppe financière, il est proposé de solliciter un avenant pour inscrire des projets d'investissements matures, qui seront réalisés cette année.

Monsieur le Président précise que le Département maintient son soutien au projet de station sport nature aquatique, notamment sur le plan financier avec le SPOT. La possibilité sera par ailleurs offerte à la communauté de communes d'inscrire ce projet dans un contrat ultérieur.

Il est proposé de réorienter les crédits du contrat triennal 2022-2024 sur les opérations suivantes :

- Travaux de sécurisation de la grange de Tourriers
- Travaux de rénovation énergétiques des bâtiments communautaires (y compris vestiaires du pôle urbanisme)
- Les maquettes financières prévisionnelles de ces investissements sont les suivantes :

Nature du projet : Travaux de sécurisation de la grange du siège communautaire à Tourriers

DEPENSES		RECETTES		
Travaux	150 000,00 €	Département	80%	132 400,00 €
Etude de maîtrise d'œuvre	9 920,00 €	FCTVA	16%	32 464,17 €
Mission SPS	1 500,00 €	Autofinancement CDC	20%	33 039,83 €
Mission de contrôle technique	2 000,00 €			
Diagnostic amiante	500,00 €			
Autre étude	1 000,00 €			
TOTAL HT	164 920,00 €			
TOTAL TTC	197 904,00 €	TOTAL		197 904,00 €

Nature du projet : Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communautaires

DEPENSES		RECETTES		
Etude de maîtrise d'œuvre	30 290,00 €	Département	43%	223 010,00 €
Travaux rénovation énergétique Multiple rural Aussac-Vadalle	46 000,00 €	Fonds vert 2024	37%	189 738,00 €
Travaux rénovation énergétique Gymnase Aigre	79 000,00 €	FCTVA	16%	101 236,96 €
Travaux rénovation énergétique pôle aménagement Mansle-les-Fontaines	123 000,00 €	Autofinancement CDC	20%	103 163,04 €
Travaux rénovation énergétique pôle urbanisme Mansle-les-Fontaines	110 000,00 €			
Travaux rénovation énergétique pôle jeunesse Aigre	76 000,00 €			
Rénovation énergétique maison du patrimoine Tusson	42 000,00 €			
Mission SPS	4 000,00 €			
Mission de contrôle technique	4 000,00 €			
TOTAL HT	514 290,00 €			
TOTAL TTC	617 148,00 €	TOTAL		617 148,00 €
		Département (total)		355 410,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE SOLLICITER le Département pour la signature d'un avenant au contrat triennal 2022-2024 en vue de modifier les investissements à financer et de proroger jusqu'au 31 décembre 2027 le bénéfice de la subvention précitée ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Renaud COMBAUD**

